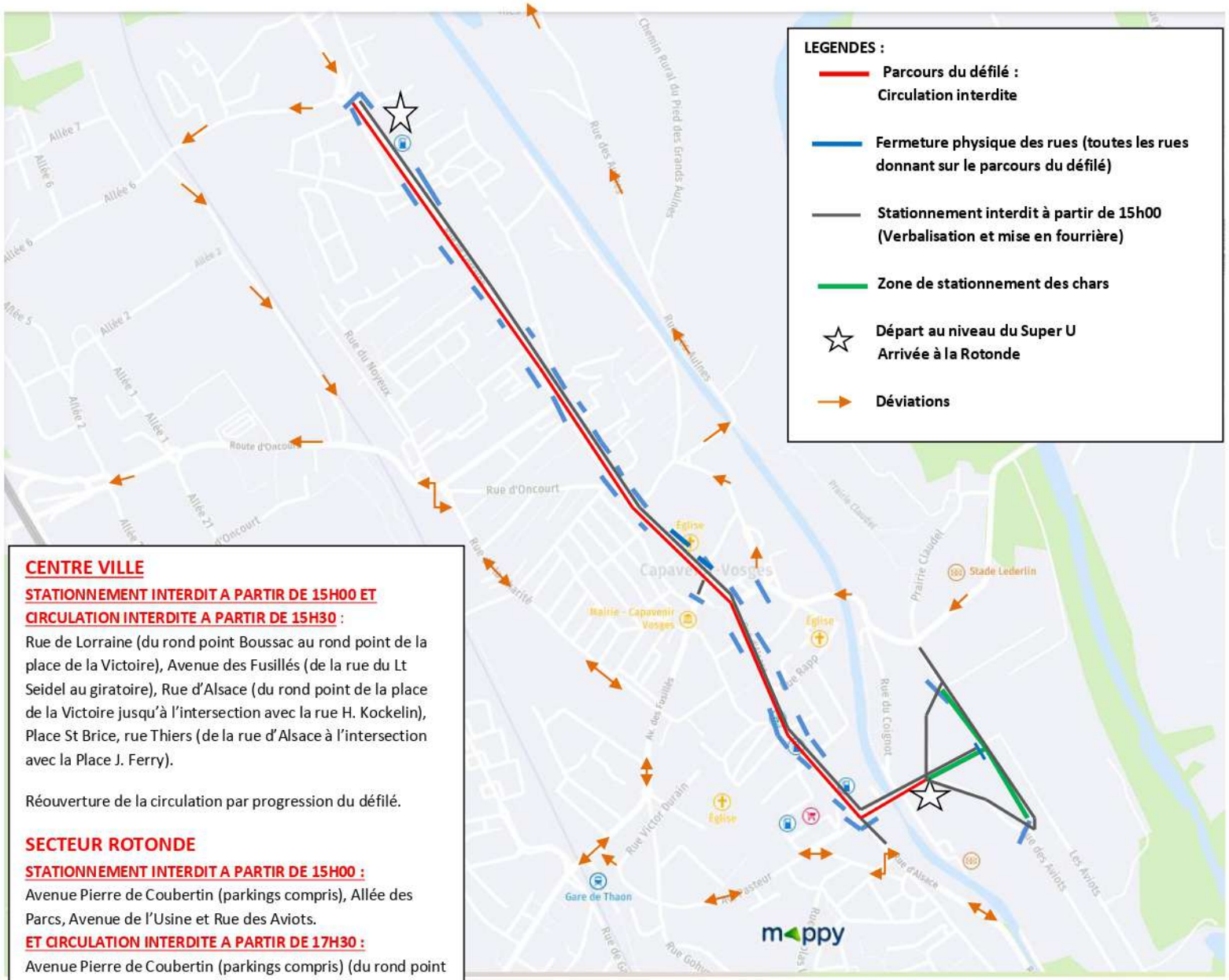

CENTRE VILLE

STATIONNEMENT INTERDIT A PARTIR DE 15H00 ET CIRCULATION INTERDITE A PARTIR DE 15H30 :

Rue de Lorraine (du rond point Boussac au rond point de la place de la Victoire), Avenue des Fusillés (de la rue du Lt Seidel au giratoire), Rue d'Alsace (du rond point de la place de la Victoire jusqu'à l'intersection avec la rue H. Kockelin), Place St Brice, rue Thiers (de la rue d'Alsace à l'intersection avec la Place J. Ferry).

Réouverture de la circulation par progression du défilé.

SECTEUR ROTONDE

STATIONNEMENT INTERDIT A PARTIR DE 15H00 :

Avenue Pierre de Coubertin (parkings compris), Allée des Parcs, Avenue de l'Usine et Rue des Aviots.

ET CIRCULATION INTERDITE A PARTIR DE 17H30 :

Avenue Pierre de Coubertin (parkings compris) (du rond point de la Rotonde jusqu'à l'Allée des Parcs), Avenue de l'Usine et Rue des Aviots (portion comprise entre l'Avenue P. de Coubertin et l'Allée des Parcs).